



Communiqué de presse

21 septembre 2020

Le Collectif chaux-de-fonnier du L.A.C. (Laboratoire Autogéré de Création) quitte la rue de la Cure 3

Le Collectif du L.A.C. (Laboratoire Autogéré de Création) s'est réuni le samedi 19 septembre 2020 après avoir été informé par le communiqué de presse¹ de l'Etat de Neuchâtel de la nature du projet lié au bâtiment qu'il occupe illégalement rue de la Cure 3, à la Chaux-de-Fonds. Le Collectif a pris la décision de quitter les lieux d'ici lundi 21 septembre avant 18 heures. Dans sa démarche d'occuper un nouveau lieu, ce dernier maintient son urgence de pouvoir entamer un dialogue direct avec les autorités cantonales dans le but de trouver des solutions pérennes, dialogue qui s'est jusqu'à présent limité à des échanges sommaires. Le Collectif du L.A.C. souhaite également ouvrir un dialogue avec le Conseil communal chaux-de-fonnier ou toute autre autorité compétente afin de trouver des solutions quant à leur démarche.

Actif depuis 2013, le Collectif du L.A.C se retrouvera très prochainement sans lieu de vie, de création et d'événements. La recherche d'un nouvel espace où s'établir répond à une nécessité : celle de maintenir une offre culturelle et créative accessible à tous.x.tes, incluant entre autres des résidences, ateliers, vernissages, concerts, spectacles, brocantes, un frigo de quartier et un sleeping, le tout sans objectif de bénéfice.

L'occupation du bâtiment de la rue de la Cure 3 le jeudi 17 septembre 2020, propriété de l'Etat de Neuchâtel vacante depuis près de deux ans², entrainé dans cette démarche de recherche de lieu visant à perpétuer leur offre culturelle. Suite au communiqué de presse de l'Etat de Neuchâtel du samedi 19 septembre, le Collectif a pris connaissance du projet ESPACE³ jusqu'alors non-affecté à ce bâtiment. Il a ainsi pris la décision de ne pas freiner un projet qui semble faire preuve d'ouverture sociale et culturelle au sein de la Chaux-de-Fonds.

Depuis le début de l'occupation, le Collectif du L.A.C. est dans l'attente urgente de l'ouverture d'un dialogue direct avec l'Etat. Selon le collectif, le dialogue dont se félicitent les autorités ne se résume en réalité qu'à une lettre reçue jeudi 17 septembre ordonnant de quitter les lieux ainsi qu'à la venue de trois personnes, dont un policier, sommant verbalement le Collectif d'avoir quitté les lieux en date du lundi 21 septembre à 18h. C'est ainsi que l'Etat a répondu à leurs deux demandes de dialogue qui visaient à trouver des solutions quant à leur démarche. De plus, le Collectif souhaite, au vu des échanges avec l'Etat, ouvrir un dialogue avec le Conseil communal chaux-de-fonnier ou toute autre autorité compétente afin de trouver des alternatives pérennes.

¹ <https://www.ne.ch/medias/Pages/200919-Le-Conseil-d-Etat-noue-le-dialogue-avec-le-collectif-LAC.aspx> Communiqué de presse du Conseil d'Etat de Neuchâtel du samedi 19 septembre 2020.

² <https://www.arcinfo.ch/articles/regions/montagnes/la-chaux-de-fonds-le-centre-de-requerants-de-la-ronde-fermera-a-la-fin-de-l-annee-785719> ArcInfo, article du 20 septembre 2018.

³ https://www.ne.ch/autorites/DEAS/COSM/cours-formations/espace/PublishingImages/Pages/Appel-%C3%A0-projet/Descriptif%20et%20conditions_VF.pdf Projet « Espace » proposé par le « COSM ».